



PAIEMENT DES ENGAGEMENTS COMPETITIONS INTERDEPARTEMENTALES & REGIONALES

Le comité régional gère plus de 40 compétitions par saison pour plus de 150 clubs, nous avons besoin de votre aide pour faciliter la gestion des compétitions.

Le paiement des engagements aux compétitions doit être réalisé par les clubs au plus tard 7 jours avant le début de la compétition.

Nous vous conseillons de ne pas les faire avant la date de clôture des forfaits soit J - 10 pour éviter toute modification des bordereaux pour qualification ou forfait.

Actions à réaliser par le club au plus tard :

- 1. J - 20 :** Avant compétition valider ou Faire l'engagement
- 2. J -11 :** Déclarer les forfaits si nécessaire
- 3. J - 10 :** Imprimer le bordereau qui est sur engagym et le donner au trésorier du club pour paiement de l'engagement au comité régional.
- 4. J - 7 :** Dernier délai pour Paiement au comité régional par virement ou carte bancaire en notant Engagements et la référence de la compétition qui est indiquée sur le bordereau.

Règles à respecter pour faciliter la gestion des paiements

- Paiement uniquement par virement ou par carte bleue
- Un paiement par engagement et compétition (ne pas cumuler plusieurs engagements sur un paiement).
- Noter la référence de la compétition sur le virement ou le paiement par carte bleue qui nous permet de vous identifier sur le compte bancaire ainsi que la compétition concernée.
Ex : Engagements 130524-02042022-84042.025
- Lorsque votre virement est validé par la banque du comité régional l'écriture sur le compte nous permet de valider le paiement de votre engagement sur EngaGym.
- Les engagements des compétitions départementales sont à régler à votre comité départemental
- **Coordonnées bancaires Comité Auvergne-Rhône-Alpes pour les Compétitions :**
 - Banque : CREDIT MUTUEL
 - Numéro de compte : 00020284101
 - Clé : 19
 - IBAN étranger : FR76 1027 8073 6000 0202 8410 119
 - BIC : CMCIFR2A
 - Domiciliation : CCM LYON ETATS UNIS